



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 6284

Texte de la question

M. Guy Drut appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes budgetaires auxquelles sont confrontees les associations gerant des etablissements finances par l'Etat au titre des centres d'hebergement et de readaptation sociale. En effet, alors que la mission confiee a ces centres demeure prioritaire du fait du nombre paticulierement eleve de personnes en situation difficile et menaces d'exclusion, les credits qui leur sont attribues ne leur permettent pas de remplir leur role d'accueil, d'hebergement d'urgence et de lutte contre l'exclusion sociale dans des conditions satisfaisantes. En consequence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement a ce sujet.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Drut Guy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6284

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3263

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3655